



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 19 décembre 2016.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Judes Landry, maire

Pierre-Yves Lévesque, conseiller du district #1

Régis Soucy, conseiller du district #2

Simon Landry, conseiller du district #3

Richard Émond, conseiller du district #4

Sébastien Landry, conseiller du district #5

Louis-Seize Sergerie, conseiller du district #6

ÉTAIT AUSSI PRÉSENT :

Keven Gauthier, directeur général et greffier

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Judes Landry, la séance est ouverte à 20h00.

La présente séance a pour but la prise en considération des sujets suivants, à savoir :

1. **RÉS. Adoption de l'ordre du jour.**
2. **RÉS. Adoption du Règlement No. 269-2016 - Prévisions budgétaires (Budget) de l'exercice financier 2017.**
3. **RÉS. Adoption du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019.**

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉS.28.12.16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉS.29.12.16

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 269-2016 – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (BUDGET) DE L'EXERCICE FINANCIER 2017

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et unanimement résolu que le **RÈGLEMENT N° 269-2016** concernant les **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES** de l'exercice financier 2017 soit et est adopté.

Il est, de plus, résolu que le **RÈGLEMENT N° 269-2016** soit et est inscrit dans le Livre des Règlements de la Ville de Cap-Chat.

ADOPTÉE

RÉS.30.12.16

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **ADOpte** le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**, pour un montant total de **5 237 541.\$**.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est 20h15 et il est proposé par **RÉGIS SOUCY** que l'assemblée soit et est levée.

JUDES LANDRY
MAIRE

KEVEN GAUTHIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER